

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 956/Fin.



TRANSMIS à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI, avec avis favorable, les demandes ci-annexées:

Patente pour le commerce de porcs. MUBIRIGI - Lettre du 24 avril 1951.

Patente pour le commerce de bétail. KARAMAGA, V. - Lettre du 30 avril '51

Les intéressés remplissent les conditions requises sur la matière.

Astrida, le 2 mai 1951.

Pour l'Administrateur de Territoire,
Le Comptable Territorial, A. SERIJOS,

Handwritten signature of A. Serijos.